

RCS : BLOIS
Code greffe : 4101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BLOIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1958 B 00037
Numéro SIREN : 595 820 374
Nom ou dénomination : ACIAL

Ce dépôt a été enregistré le 16/09/2021 sous le numéro de dépôt 4318

Désignation de l'entreprise : SAS ACIAL S.A.S.

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 14 Route du Blanc 41110 Saint AIGNAN sur CHER

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 9 5 8 2 0 3 7 4 0 0 0 1 4

Néant *

				Exercice N clos le, 31122020		N-1 31122019		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé (I)	AA						
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	377 793	251 641	126 152	147 978
		Fonds commercial (1)	AH	AI	70 000		70 000	70 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	185 187		185 187	185 187
		Constructions	AP	AQ	3 392 070	3 203 993	188 076	286 951
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	8 641 586	7 623 438	1 018 147	1 297 128
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 502 281	1 015 629	486 652	512 452
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE	1		1	1
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	7 033		7 033	7 033
TOTAL (II)		BJ	BK	14 175 954	12 094 703	2 081 251	2 506 733	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	1 672 557	78 230	1 594 327	1 616 130
		En cours de production de biens	BN	BO	635 161	21 216	613 945	931 295
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	382 638	36 116	346 522	380 808
		Marchandises	BT	BU	26 573		26 573	23 246
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	4 421 542	72 700	4 348 842	5 081 379
		Autres créances (3)	BZ	CA	287 379		287 379	246 104
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	4 809 412		4 809 412	3 034 609	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	63 166		63 166	94 372	
	TOTAL (III)	CJ	CK	12 298 429	208 262	12 090 167	11 407 944	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	26 474 384	12 302 965	14 171 419	13 914 678	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	7 033	(3) Part à plus d'un an CR	8 500	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS ACIAL S.A.S.		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 207 200)	DA	1 207 200	1 207 200	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	1 798 195	1 798 195	
	Réserve légale (3)	DD	120 720	120 720	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	1 276 629	414 027	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	591 057	862 601	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	601 005	720 944	
	TOTAL (I)	DL	5 594 808	5 123 690	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	30 000	30 000	
	Provisions pour charges	DQ	1 135 000	1 109 000	
TOTAL (III)	DR	1 165 000	1 139 000		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 157	2 646	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 091 378	5 084 831	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 886 404	1 925 680	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		23 567	
Compte régul.	Autres dettes	EA	363 830	398 541	
	Produits constatés d'avance (4)	EB	67 840	216 720	
TOTAL (IV)	EC	7 411 610	7 651 988		
Ecarts de conversion passif*	(V) ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	14 171 419	13 914 678		
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
		(2) Ecart de réévaluation libre	1D		

	Réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	7 411 610	7 651 988
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N				Exercice (N - 1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total					
Désignation de l'entreprise : SAS ACIAL S.A.S.						Néant <input type="checkbox"/> *			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	988 243	FB	131 182	FC	1 119 425	1 535 554	
	Production vendue	biens * services *	FD	19 389 312	FE	866 103	FF	20 255 415	24 870 099
			FG	787 747	FH	78 302	FI	866 050	1 016 089
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	21 165 302	FK	1 075 588	FL	22 240 891	27 421 744
	Production stockée*						FM	(319 580)	(10 357)
	Production immobilisée*						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	89 269	187 398
	Autres produits (1) (11)						FQ	1 049	841
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	22 011 630	27 599 626
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	1 178 600	1 503 725
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(3 327)	89 157
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	7 331 014	8 779 322
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	23 489	579 659
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	5 573 688	7 414 837
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	468 629	484 345
	Salaires et traitements*						FY	4 204 025	4 689 305
	Charges sociales (10)						FZ	1 836 739	2 050 898
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	499 831	497 707
			- dotations aux provisions*				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	82 056
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	31 000	
	Autres charges (12)						GE	12 269	42 347
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	21 238 016	26 162 427	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	773 613	1 437 199	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	11 220	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	1 962	3 965
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	13 183	3 965	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	17 256	17 932
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	17 256	17 932	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 072)	(13 966)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	769 541	1 423 232	

h

Désignation de l'entreprise <u>SAS ACIAL S.A.S.</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 841	4 644	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	146	3 228	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	153 016	152 646	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	155 004	160 519	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	21 599	41 521	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	33 077	99 539	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	54 677	141 061	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	100 327	19 458	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ	82 252	192 291		
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	196 560	387 798		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	22 179 819	27 764 112	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	21 588 762	26 901 510	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	591 057	862 601	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	1 476		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	11 220		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	970		
	6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	75 283		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5					
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
joindre en annexe) :					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le			Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Pénalités sur marchés		20 124			
Charges sur exercices antérieurs		1 476			
Amortissements dérogatoires		33 077			
Rentrées sur créances amorties			1 841		
Autres produits exceptionnels			146		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs		
Charges sur exercices antérieurs (Cetim)		1 476			

ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2020

Ce document constitue l'annexe au bilan et au compte de résultat clos le 31 décembre 2020. La présentation de ces comptes annuels n'a pas subi de modification par rapport à celle utilisée pour l'élaboration des comptes de l'exercice précédent.

Les comptes annuels sont établis suivant les prescriptions du plan comptable général 2014, homologué par l'arrêté du 8 septembre 2014 et du règlement de l'ANC n° 2014-03 mis à jour par l'ensemble des règlements jusqu'au règlement ANC 2018-07 du 10 décembre 2018.

Les montants sont exprimés en Euros.

REGLES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/1983 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice, à savoir :

- Continuité de l'exploitation
- Autonomie des exercices
- Non-compensation entre les postes d'actif et de passif du bilan, ou entre les postes de charges et de produits du compte de résultat
- Respect de la règle de prudence
- Permanence des méthodes.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été opérée selon la méthode du « coût historique » en conformité des dispositions de l'article L123-18 du Code de Commerce.

FONDS COMMERCIAL

Au 1^{er} novembre 2005, la société ACIAL a acquis, auprès de la société DUWIC, l'activité « vestiaires démontables » exploitée sous la marque et l'enseigne de MILPLI.

IMMOBILISATIONS

La valeur brute des immobilisations corporelles est égale au coût d'achat ou de production effectivement supporté par l'entreprise. Les frais accessoires d'acquisition, non représentatifs d'une valeur vénale (frais d'actes, honoraires, droits d'enregistrement, commissions) sont portés directement en charges.

Sont également portés directement en charges les intérêts des emprunts contractés pour l'acquisition ou la production d'immobilisations. Les acquisitions de matériels et de mobiliers de faible valeur sont, conformément aux règles fiscales, inscrites en charges d'exploitation. L'inscription des dépenses en frais de recherche et de développement est effectuée lorsque les conditions prévues par le Code de Commerce sont respectées.

AMORTISSEMENTS

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles sont calculés selon le mode linéaire.

Changement de méthode à compter du 1^{er} janvier 2005, l'amortissement sur la réévaluation des bâtiments est modifié avec effet rétroactif depuis le début de l'amortissement et étalé sur 20 ans (amortissements dérogatoires = 359640 €uros au titre des années antérieures - 89 910 €uros au titre de 2020).

En 2007, l'utilisation de la méthode de l'amortissement dégressif pour les matériels et outillages, y compris pour les immobilisations existantes. A ce titre, la dotation de 2020 est de 33 077 €uros et la reprise de 63 106 €uros.

Les méthodes d'amortissements sont résumées ci-après :

	Mode	Durée
Frais de recherche et de développement	Linéaire	3 ans
Fonds de commerce	Linéaire	5 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 5 ans
Bâtiments industriels et commerciaux	Linéaire et dérogatoire	3 à 20 ans
Maisons d'habitation	Linéaire	33 ans
Installations techniques, matériels et outillages	Dégressif	2 à 10 ans
Agencements et aménagements	Dégressif	2 à 10 ans
Matériel de transport	Dégressif	2 à 5 ans
Matériel de bureau et matériel informatique	Dégressif	2 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

VALEURS D'EXPLOITATION

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués au coût d'achat moyen pondéré (frais accessoires inclus).

Les encours sont évalués au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, rapportées aux seules heures productives. Les produits finis et intermédiaires sont évalués selon la même méthode, à l'exclusion de toute quote-part de frais de distribution. La provision pour dépréciation est déterminée à partir d'un état des rotations de stock et représente 100% de la valeur de ces derniers, non movimentés depuis plus de 6 mois. Au 31 décembre 2020, cette provision s'élève à 135 562 €uros (en augmentation de 30 370 €uros versus 2019)

CREANCES

Depuis décembre 2000, la société est couverte par un contrat d'assurance-crédit indépendant.

h

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES

La valeur brute de ces actifs est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires et la valeur d'apport pour ceux ayant fait l'objet d'un apport. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES

	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
PARTICIPATIONS FRANCAISES			
Divers	1		1
Total	1		1

PROVISIONS REGLEMENTEES

Amortissements dérogatoires :

Les amortissements dérogatoires correspondent à la dotation au titre du changement de durée d'amortissement des immobilisations réévaluées pour 269 730 €uros et aux amortissements dérogatoires pour 331 275 €uros (provisions réglementées à 601 005 €uros)

CAPITAUX PROPRES

Le 19 juin 2020, la DAU a décidé de l'affectation du résultat 2019 en report à nouveau et aucune distribution de dividendes, portant ainsi le report à nouveau au 31 décembre 2020 de 414 027 €uros à 1 276 629 €uros.

Le résultat de l'exercice est de 591 057 €uros.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provision pour indemnité de départ à la retraite :

Depuis 1989, la société se libère de son engagement de retraite directement auprès d'une compagnie d'assurances.

La provision pour indemnités de départ à la retraite couvre au 31/12/2020 uniquement les indemnités de départ versées aux salariés actifs lorsqu'ils partent en retraite.

ACIAL se conforme à la méthode 2 du texte 2013-02 de l'ANC (Autorité des Normes Comptables) relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

ACIAL n'est concerné par aucun engagement relatif aux autres avantages à long terme.

L'indemnité de départ à la retraite est un engagement à prestations définies. Les droits sont acquis conditionnellement pendant toute la durée d'activité des salariés. Le régime n'octroie l'avantage que si le salarié est présent dans l'entreprise à la date du départ.

L'évaluation des engagements a été faite à l'aide d'un calcul actuariel comportant des hypothèses de rotation de personnel et d'espérance de vie, prenant en compte un différentiel de 0.5 % pour les ouvriers, les ETAM et les cadres, entre l'augmentation attendue des salaires et pensions et la rentabilité des placements financiers.

Le taux d'actualisation utilisé pour actualiser la dette actuarielle est le taux de rendement des obligations des sociétés privées soit : 1 % à fin 2020.

Les taux d'augmentation de salaires retenus pour estimer le salaire final devant servir de référence au calcul des avantages sont de 0.5 % hors inflation pour les ouvriers, les ETAM et les cadres.

La méthode appliquée pour déterminer la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est la méthode des unités de crédit projetés.

Les écarts actuariels résultants d'augmentations ou de diminutions de la valeur actualisée d'une obligation au titre des prestations définies ont été comptabilisés immédiatement en résultat.

Le calcul de la provision « IDR » au 31/12/2020 prend en compte l'évolution des dispositions légales en matière de départ à la retraite.

Compte tenu des fonds dont dispose ACIAL auprès de la compagnie d'assurance AXA au titre des indemnités de départ à la retraite, estimés à 229 329 € au 30 novembre 2020, la provision pour départ à la retraite s'élève à 1 120 000 €.

Provision pour médailles du travail :

La provision pour médaille du travail prend en compte les engagements de primes liés à l'octroi de la médaille d'honneur du travail conformément aux usages appliqués dans la société. Elle est déterminée selon une méthode statistique prenant en compte l'âge, le pourcentage de départs et de décès au sein du personnel.

La provision pour médaille du travail s'élève à 15 000 € au 31 décembre 2020.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

A – Identité de la société consolidant les comptes de la société suivant la méthode de l'intégration globale

SARL OPTIMUS MIDCO
Au capital de 12 000 €
2-4 rue Eugène Ruppert
2453 LUXEMBOURG
Numéro d'enregistrement : 0700 290 609 Courtrai

B – Informations complémentaires

Régime fiscal :

La société ACIAL est intégrée fiscalement dans le cadre du régime institué par l'article 223A à 223V du Code Général des Impôts.

Depuis le 01/01/2019, elle fait partie du groupe d'intégration fiscale avec OPTIMUS HOLDCO société tête de groupe (elle faisait partie du groupe d'intégration fiscale avec FINANCIERE EFEL société tête de groupe depuis 2016).

Dans le cadre de cette intégration, la société OPTIMUS HOLDCO s'est placée société tête de groupe vis-à-vis des sociétés suivantes :

OPTIMUS BIDCO, Efel Management 1, Efel Management 2, FINANCIERE EFEL, FINANCIERE STORAGE, AVERYS, Stow Duisans, ACIAL, Stow Sézanne, Stow Firminy, Toprangement.com, Stow France et STORAX France.

Les relations entre la société OPTIMUS HOLDCO et les sociétés sont régies par une convention dont le principe général est le suivant :

« Il a été retenu que la charge d'impôt du groupe serait répartie suivant le principe de la réallocation de l'économie d'impôt réalisée par le groupe aux Sociétés Filiales déficitaires. Les Sociétés Filiales devront reverser à la Société Mère une cotisation d'impôt déterminée comme en l'absence d'intégration fiscale. Les économies d'impôt réalisées par le groupe du fait de la compensation des résultats bénéficiaires et déficitaires seront reversées par la Société Mère aux Sociétés Filiales déficitaires proportionnellement aux déficits qu'elles auront générés individuellement. En contrepartie, les Sociétés Filiales qui après avoir été déficitaires pendant l'intégration redeviennent bénéficiaires ne pourront tenir compte des déficits ayant fait l'objet d'un reversement d'économie par la Société Mère pour la détermination de leur cotisation d'impôt à cette dernière. »

C - Composition du capital

Les 402 400 parts sont détenues à 100% par STOW International dont le siège social est situé à SPIERE-HELKJIN (8587 - Belgium) – Industriepark 6B

Engagements hors bilan :

- Caution bancaire :

23 529.30 Euros au 30/06/2020 auprès du LCL

Stocks :

Montants bruts :

- Matières premières : 1 672 557 Euros
- En cours de fabrication : 635 161 Euros
- Produits finis : 382 638 Euros
- Marchandises : 26 573 Euros
-

Provisions :

- Pour dépréciations : 135 562 Euros

↳

Chiffre d'affaires :

Ventilation du chiffre d'affaires par famille de produit

FAMILLE DE PRODUITS	MONTANT
Vestiaires	11 040 323
Armoires	5 279 574
EVAT	1 616 272
Mobilier technique	1 256 324
Meuble de tri	1 666 809
Rayonnage	705 947
Négoce	186 987
Divers (Montage, Port – Manutention, Ecocontribution ...)	488 655
TOTAL	22 240 891

Détail des produits et charges exceptionnels

CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	21 600
Amortissements dérogatoires	33 077
TOTAL	54 677

PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Reprise sur pénalités marché	0
Rentrées sur créances amorties	143
Produits s/ cessions d'immobilisations	0
Autres produits exceptionnels	1 845
Amortissements dérogatoires	63 106
Réévaluation des bâtiments	89 910
TOTAL	155 004

Détail des transferts de charges :

VENTILATION TRANSFERTS DE CHARGES PAR NATURE	MONTANT
Salaires et charges sociales	57 440
Autres charges (1)	17 844
TOTAL	75 284

(1) Autres charges : refacturation interne, remboursement assurance, financement travaux économie d'énergie, arrondis de compte ...

Événements importants intervenus en 2020

La crise COVID19 a eu un impact de 20% sur notre activité économique. A cause des conditions sanitaires, nous avons dû arrêter totalement l'activité de production et d'expédition pendant 5 semaines, du 23 mars au 26 avril. Le redémarrage de l'activité a été progressif jusque fin août avec de l'activité partielle au service commercial et une production à effectif réduit (sans intérimaire et avec environ 10 personnes déclarées vulnérables).

Les prises de commandes ont repris un rythme normal à partir de septembre et avons réalisé un très bon mois de décembre, ce qui a permis de relever notre carnet de commandes et d'assurer la production des premiers mois 2021.

Notre client UGAP a même réalisé une année 2020 meilleure que 2019 en prise de commandes.

Nous avons bénéficié des mesures gouvernementales mises en place à l'occasion de cette crise mais avons aussi engagé des coûts exceptionnels pour respecter un protocole sanitaire strict, afin de préserver la santé des salariés et éviter tout risque de cluster.

Le prix de l'acier a connu une légère décroissance sur les premiers mois de l'année puis a connu une remontée franche à partir de novembre. Le prix moyen pondéré 2020 est en baisse de 50€/tonne par rapport à celui de 2019. Les prix annoncés pour 2021, et en particulier pour le 2ème trimestre sont en hausse de 40%.

Côté investissements, nous avons limité les dépenses au minimum pour préserver la trésorerie de l'entreprise.

Du point de vue Free Cash Flow, nous avons réalisé une belle performance grâce à la baisse significative de notre stock, conjuguée avec un bon recouvrement de créances.

Événements importants intervenus post clôture

Avec la crise sanitaire, les producteurs d'acier ont arrêté plusieurs hauts-fourneaux en 2020. La reprise économique en Chine et aux USA a déséquilibré l'offre par rapport à la demande d'acier et les cours des matières premières se sont envolés début 2021. Le pic aurait dû concerner les approvisionnements du 2ème trimestre mais les prévisions actuelles (source index MEPS) restent sur un niveau très élevé pour les 3ème et 4ème trimestres.

Au-delà du prix, nous sommes confrontés à une extrême tension sur les approvisionnements.

Cette hausse importante est en train de toucher d'autres matières comme le plastique, le bois, les panneaux de particules que nous utilisons également dans certaines fabrications.

Effectifs :

L'effectif moyen employé sur l'année est de 139 personnes.

Catégorie	Nombre de salariés
Ouvriers	95
Employés	15
Techniciens/Agents de maîtrise	14
Cadres	15
TOTAL	139

Auclys SA, représenté par Mr.
Nos De Vuyck

h3

ACIAL

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 207 200 €
Siège social : Route du Blanc – 41110 St. Aignan-sur-Cher
R.C.S. BLOIS B 595 820 374

PROCES-VERBAL **DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE** **du 30 juin 2021**

L'an deux mille vingt et un et le trente juin à St. Aignan-sur-Cher,

Stow International SA

Société Anonyme au capital de 11 375 939,60 euros dont le Siège Social est Parc Industriel 6 box B, 8587 Espierres-Helchin (Belgique), Immatriculée au Banque-Carrefour des Entreprises de Courtrai sous le numéro 0416.991.320, représentée par Monsieur Jos De Vuyst,

Associé unique de la Société ACIAL SAS,

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 207 200 €, dont le Siège Social est Route du Blanc, 41110 Saint Aignan-sur-Cher, Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Blois sous le numéro B 595 820 374,

A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de Président de la société, la Société AVERYS, représentée par Monsieur Jos De Vuyst, a établi et arrêté les comptes annuels (bilans, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2020,
- La mention et à l'approbation du rapport du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce,
- L'affectation des résultats de cet exercice,
- L'autorisation de cautions pour l'année 2021,
- Quitus des administrateurs et du commissaire aux comptes,
- Divers.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé unique et au Commissaire aux Comptes ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'associé unique lui donne acte de cette déclaration.

Puis il donne lecture des rapports de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.

Le Président déclare la discussion ouverte. S'engage alors un débat suite aux questions posées par les différents participants, auxquelles a répondu le Président.



Puis personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, connaissance prise du bilan, du compte de résultat et de l'annexe tels qu'ils ont été établis par la direction financière, du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2020 et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 591 057 €uros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

Conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'associé unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 20 413 €uros ainsi que l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élevant à 5 716 €uros.

L'associé unique, après avoir entendu lecture du rapport du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce, approuve le contenu de ce rapport et acte l'absence de conventions.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de 591 057 €uros de l'exercice 2020, de la manière suivante :

- Le solde en report à nouveau pour 591 057 €uros et, en conséquence, de ne procéder à aucune distribution de dividendes.

A l'issue de cette distribution le report à nouveau passera de 1 276 629.69 €uros à 1 867 686.78 €uros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'il a été fait une distribution de dividendes :

- Au titre de l'exercice 2019 de 0 €
- Au titre de l'exercice 2018 de 800.000 €uros
- Au titre de l'exercice 2017 de 1.500.000 €uros

TROISIEME DECISION

L'associé unique décide d'autoriser le Président à donner des cautions, avals et garanties jusqu'à un montant de 15.000 €uros, sauf pour l'Administration fiscale et douanière pour laquelle le montant n'est pas limité.

Il est rappelé qu'au cours de l'exercice 2020, aucune caution, aval ou garantie n'ont été donnés.

Aucune contre garantie donnée aux banques pour l'exercice 2020.



QUATRIEME DECISION

L'associé unique décide de donner quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé au Président et au Commissaire aux Comptes.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les associés et répertorié sur le registre des décisions de l'Associé unique.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

L'associé unique
STOW INTERNATIONAL SA, représentée par
M. Jos De Vuyst

ACIAL

RAPPORT DE GESTION A L'ASSOCIE UNIQUE SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Messieurs,

Nous venons par ce rapport et ce conformément à la Loi et aux statuts, vous exposer l'activité de notre Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et pour soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice et l'affectation des résultats.

1. EVENEMENTS IMPORTANTS

La crise COVID19 a eu un impact de 20% sur notre activité économique. A cause des conditions sanitaires, nous avons dû arrêter totalement l'activité de production et d'expédition pendant 5 semaines, du 23 mars au 26 avril. Le redémarrage de l'activité a été progressif jusque fin août avec de l'activité partielle au service commercial et une production à effectif réduit (sans intérimaire et avec environ 10 personnes déclarées vulnérables).

Les prises de commandes ont repris un rythme normal à partir de septembre et avons réalisé un très bon mois de décembre, ce qui a permis de relever notre carnet de commandes et d'assurer la production des premiers mois 2021.

Notre client UGAP a même réalisé une année 2020 meilleure que 2019 en prise de commandes.

Nous avons bénéficié des mesures gouvernementales mises en place à l'occasion de cette crise mais avons aussi engagé des coûts exceptionnels pour respecter un protocole sanitaire strict, afin de préserver la santé des salariés et éviter tout risque de cluster.

Le prix de l'acier a connu une légère décroissance sur les premiers mois de l'année puis a connu une remontée franche à partir de novembre. Le prix moyen pondéré 2020 est en baisse de 50€/tonne par rapport à celui de 2019. Les prix annoncés pour 2021, et en particulier pour le 2^{ème} trimestre sont en hausse de 40%.

Côté investissements, nous avons limité les dépenses au minimum pour préserver la trésorerie de l'entreprise.

Du point de vue Free Cash Flow, nous avons réalisé une belle performance grâce à la baisse significative de notre stock, conjuguée avec un bon recouvrement de créances.



2. MARCHE DES AFFAIRES SOCIALES

Le chiffre d'affaires de l'année 2020 a reculé de 20%.

Le nombre d'appels d'offre est en légère hausse en 2020 et notre taux de transformation est bien meilleur que les années précédentes.

L'UGAP, qui a plutôt bien résisté à la crise COVID représente 29% du CA 2020.

La totalité des marchés sera renouvelée par appel d'offres courant 2021 pour un démarrage en février 2022.

Les clients VADistes ont connu une baisse de 20% sur leurs marchés.

Notre réseau commercial a souffert de la crise sanitaire avec une baisse de 25%. Beaucoup de projets d'investissements ont été stoppés ou reportés, phénomène que nous avons ressenti aussi bien chez nos clients revendeurs que nos clients directs.

Nous avons donc profité d'un départ en retraite pour redécouper nos secteurs géographiques et réduire l'effectif commercial.

3. RESULTATS

La marge brute a progressé de 1,8 points en 2020 grâce à un mix produits favorable.

La baisse continue des armoires de bureau s'est accélérée avec la crise COVID et ce marché très concurrentiel a pesé moins dans le mix produits que les armoires fortes et les meubles de l'armée, sur lesquels nous avons fortement augmenté les prix dans le nouveau marché de 2019.

Les frais de personnel direct ont été relativement bien maîtrisés mais les frais fixes (indirects et structure) pèsent plus fortement sur une activité en chute de 20%, malgré l'indemnisation au titre du chômage partiel.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 591 057€, après un impôt de 196 560€.

4. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

➤ Produits

La collaboration que nous avons débutée en 2019 avec une société partenaire en Belgique pour commercialiser des armoires connectées a été stoppée net par la crise sanitaire.

Nous n'avons pas sorti de nouveau produit en 2020.

➤ Production

Pas de changement significatif sur nos équipements de production.



5. PERSPECTIVES 2021

Le chiffre d'affaires budgété pour 2021 est en hausse de 14% mais pas encore équivalent à celui de 2019.

Nous anticipons une baisse sur les marchés de La Poste et de l'armée et pensons que la famille armoires de bureaux continuera son déclin avec la mise en place du télétravail.

Les hausses de prix de l'acier nous ont conduit à positionner une hausse des prix de vente de 5% sur l'ensemble des produits commercialisés par la force de vente et l'UGAP. Les hausses de prix seront plus difficiles à répercuter chez les clients VADistes.

6. EVENEMENTS IMPORTANTS DEPUIS LE 1er JANVIER 2021

Notre activité commerciale a connu un bon démarrage, en avance sur le budget.

A fin avril, notre prise de commandes est supérieure au budget de 9%, ce qui nous place sur une tendance proche de 2019.

En mars et avril, nous avons répondu aux différents appels d'offres de l'UGAP, les lots en jeu représentant 5M€ de CA en année pleine.

7. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de Commerce et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L.223-7 et L.233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des associés possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote :

STOW INTERNATIONAL détient 100% du capital d'ACIAL.

- Nous vous informons que la Présidence n'a reçu aucune rémunération d'ACIAL
- Nous vous rappelons, qu'à la date du 31 décembre 2020, notre société ne détenait aucune filiale.
- Conformément à la Loi, nous vous rappelons les distributions de dividendes faites au titre des trois derniers exercices :

➤ 2017 :	1.500.000 €
➤ 2018 :	800.000 €
➤ 2019 :	0 €

- Conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Associé Unique accepte le montant des charges non déductibles des résultats imposables soit 20 413 €uros ainsi que celui de l'impôt susceptible d'être supporté par la société du fait de cette non déductibilité soit 5 716 €uros



8. INFORMATIONS SUR LA DECOMPOSITION DU SOLDE DES DETTES A L'EGARD DES FOURNISSEURS ET DES CREANCES A L'EGARD DES CLIENTS

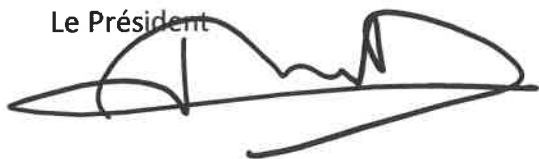
Conformément aux dispositions des articles L 441-6-1 C Com et D 441-4 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après la décomposition à la clôture du dernier exercice du solde des dettes fournisseurs ainsi que les créances clients par date d'échéance

	Art D.441.I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Art D.441.I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 61 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 61 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	302					341	270					146
Montant total des factures concernées HT K€	937	393	665	71	182	901	382	136	100	6	48	290
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	14.3%	2.8%	4.7%	0.5%	1.3%	6.4%						
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice							1.7%	0.6%	0.4%	0.03%	0.2%	2.4%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues	NEANT						NEANT					
Montant total des factures exclues	NEANT						NEANT					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – art L.441-6 ou article L.443-1 du Code de Commerce												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 30 jours nets, 30 jours le 15, 45 jours fin de mois, 60 jours nets Délais légaux : 30 jours nets (transporteurs)						Délais contractuels : 30 jours nets, 30 jours le 15, 45 jours fin de mois, 60 jours nets					

Nous vous demandons de bien vouloir nous consentir quitus de notre gestion pour l'exécution de notre mandat au cours de l'exercice soumis à votre approbation.

Le Commissaire aux Comptes vous rendra compte de sa mission et vous donnera lecture de son rapport puis nous soumettrons à vos suffrages les résolutions dont il vous sera préalablement donné lecture.

Le Président



In Extenso

In Extenso IDF AUDIT
63 Ter Avenue Edouard Vaillant
92100 Boulogne Billancourt

Tél. : +33 (0)1 72 29 61 00
Fax : +33 (0)1 72 29 61 01
www.inextenso.fr
www.reussir-au-quotidien.fr

ACIAL

Société par Actions Simplifiée
Route du Blanc
41110 SAINT-AIGNAN-SUR-CHER

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

ACIAL

Société par Actions Simplifiée
Route du Blanc
41110 SAINT-AIGNAN-SUR-CHER

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'associé unique de la société ACIAL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ACIAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

ACIAL

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

ACIAL

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Boulogne-Billancourt, le 22 juin 2021

Le Commissaire aux comptes
In Extenso IDF Audit



Cédric BURGUIERE

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	377 794	251 641	126 152	147 979
Fonds commercial	70 000		70 000	70 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	185 188		185 188	185 188
Constructions	3 392 070	3 203 994	188 077	286 952
Installations techniques, matériel, outillage	8 641 587	7 623 439	1 018 148	1 297 128
Autres immobilisations corporelles	1 502 282	1 015 629	486 653	512 452
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	1		1	1
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 033		7 033	7 033
ACTIF IMMOBILISE	14 175 955	12 094 703	2 081 252	2 506 733
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	1 672 557	78 230	1 594 327	1 616 130
En-cours de production de biens	635 161	21 216	613 945	931 295
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	382 638	36 116	346 522	380 808
Marchandises	26 573		26 573	23 246
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	4 421 542	72 700	4 348 842	5 081 380
Autres créances	287 380		287 380	246 104
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	4 809 412		4 809 412	3 034 609
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	63 167		63 167	94 373
ACTIF CIRCULANT	12 298 430	208 262	12 090 168	11 407 945
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	26 474 384	12 302 965	14 171 419	13 914 678

Rubriques		31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel	(dont versé : 1 207 200)	1 207 200	1 207 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :)	1 798 196	1 798 196
Réserve légale		120 720	120 720
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau		1 276 630	414 028
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		591 057	862 602
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		601 006	720 945
CAPITAUX PROPRES		5 594 808	5 123 690
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		30 000	30 000
Provisions pour charges		1 135 000	1 109 000
PROVISIONS		1 165 000	1 139 000
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 158	2 647
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5 091 379	5 084 832
Dettes fiscales et sociales		1 886 404	1 925 681
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			23 567
Autres dettes		363 830	398 542
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance		67 840	216 720
DETTES		7 411 611	7 651 988
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL		14 171 419	13 914 678

Rubriques	France	Exportation	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises	988 243	131 182	1 119 426	1 535 555
Production vendue de biens	19 389 312	866 103	20 255 415	24 870 100
Production vendue de services	787 748	78 303	866 051	1 016 090
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	21 165 303	1 075 588	22 240 891	27 421 744
Production stockée			-319 580	-10 357
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			89 270	187 398
Autres produits			1 050	841
PRODUITS D'EXPLOITATION			22 011 631	27 599 627
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 178 601	1 503 726
Variation de stock (marchandises)			-3 327	89 157
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			7 331 015	8 779 322
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			23 489	579 659
Autres achats et charges externes			5 573 689	7 414 837
Impôts, taxes et versements assimilés			468 629	484 345
Salaires et traitements			4 204 025	4 689 305
Charges sociales			1 836 739	2 050 898
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			499 832	497 707
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			82 056	31 123
Dotations aux provisions			31 000	
Autres charges			12 269	42 348
CHARGES D'EXPLOITATION			21 238 017	26 162 428
RESULTAT D'EXPLOITATION			773 614	1 437 199
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			11 220	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			1 963	3 966
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			13 183	3 966
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			17 256	17 932
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			17 256	17 932
RESULTAT FINANCIER			-4 073	-13 966
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			769 541	1 423 233

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 842	4 645
Produits exceptionnels sur opérations en capital	147	3 228
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	153 016	152 646
PRODUITS EXCEPTIONNELS	155 005	160 519
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	21 600	41 521
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	33 078	99 540
CHARGES EXCEPTIONNELLES	54 677	141 061
RESULTAT EXCEPTIONNEL	100 328	19 458
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	82 252	192 291
Impôts sur les bénéfices	196 560	387 798
TOTAL DES PRODUITS	22 179 819	27 764 112
TOTAL DES CHARGES	21 588 762	26 901 510
BENEFICE OU PERTE	591 057	862 602

ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2020

Ce document constitue l'annexe au bilan et au compte de résultat clos le 31 décembre 2020. La présentation de ces comptes annuels n'a pas subi de modification par rapport à celle utilisée pour l'élaboration des comptes de l'exercice précédent.

Les comptes annuels sont établis suivant les prescriptions du plan comptable général 2014, homologué par l'arrêté du 8 septembre 2014 et du règlement de l'ANC n° 2014-03 mis à jour par l'ensemble des règlements jusqu'au règlement ANC2018-07 du 10 décembre 2018.

Les montants sont exprimés en Euros.

REGLES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/1983 ainsi que du règlement ANC2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice, à savoir :

- Continuité de l'exploitation
- Autonomie des exercices
- Non-compensation entre les postes d'actif et de passif du bilan, ou entre les postes de charges et de produits du compte de résultat
- Respect de la règle de prudence
- Permanence des méthodes.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été opérée selon la méthode du « coût historique » en conformité des dispositions de l'article L123-18 du Code de Commerce.

FONDS COMMERCIAL

Au 1^{er} novembre 2005, la société ACIAL a acquis, auprès de la société DUWIC, l'activité « vestiaires démontables » exploitée sous la marque et l'enseigne de MILPLI.

IMMOBILISATIONS

La valeur brute des immobilisations corporelles est égale au coût d'achat ou de production effectivement supporté par l'entreprise. Les frais accessoires d'acquisition, non représentatifs d'une valeur vénale (frais d'actes, honoraires, droits d'enregistrement, commissions) sont portés directement en charges.

Sont également portés directement en charges les intérêts des emprunts contractés pour l'acquisition ou la production d'immobilisations. Les acquisitions de matériels et de mobiliers de faible valeur sont, conformément aux règles fiscales, inscrites en charges d'exploitation. L'inscription des dépenses en frais de recherche et de développement est effectuée lorsque les conditions prévues par le Code de Commerce sont respectées.

AMORTISSEMENTS

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles sont calculés selon le mode linéaire.

Changement de méthode à compter du 1^{er} janvier 2005, l'amortissement sur la réévaluation des bâtiments est modifié avec effet rétroactif depuis le début de l'amortissement et étalé sur 20 ans (amortissements dérogatoires = 359640 €uros au titre des années antérieures - 89 910 €uros au titre de 2020).

En 2007, l'utilisation de la méthode de l'amortissement dégressif pour les matériels et outillages, y compris pour les immobilisations existantes. A ce titre, la dotation de 2020 est de 33 077 €uros et la reprise de 63 106 €uros.

Les méthodes d'amortissements sont résumées ci-après :

	Mode	Durée
Frais de recherche et de développement	Linéaire	3 ans
Fonds de commerce	Linéaire	5 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 5 ans
Bâtiments industriels et commerciaux	Linéaire et dérogatoire	3 à 20 ans
Maisons d'habitation	Linéaire	33 ans
Installations techniques, matériels et outillages	Dégressif	2 à 10 ans
Agencements et aménagements	Dégressif	2 à 10 ans
Matériel de transport	Dégressif	2 à 5 ans
Matériel de bureau et matériel informatique	Dégressif	2 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

VALEURS D'EXPLOITATION

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués au coût d'achat moyen pondéré (frais accessoires inclus).

Les encours sont évalués au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, rapportées aux seules heures productives. Les produits finis et intermédiaires sont évalués selon la même méthode, à l'exclusion de toute quote-part de frais de distribution. La provision pour dépréciation est déterminée à partir d'un état des rotations de stock et représente 100% de la valeur de ces derniers, non mouvementés depuis plus de 6 mois. Au 31 décembre 2020, cette provision s'élève à 135 562 €uros (en augmentation de 30 370 €uros versus 2019)

CREANCES

Depuis décembre 2000, la société est couverte par un contrat d'assurance-crédit indépendant.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES

La valeur brute de ces actifs est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires et la valeur d'apport pour ceux ayant fait l'objet d'un apport. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES

	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
PARTICIPATIONS FRANCAISES			
Divers	1		1
Total	1		1

PROVISIONS REGLEMENTEES

Amortissements dérogatoires :

Les amortissements dérogatoires correspondent à la dotation au titre du changement de durée d'amortissement des immobilisations réévaluées pour 269 730 €uros et aux amortissements dérogatoires pour 331 275 €uros (provisions réglementées à 601 005 €uros)

CAPITAUX PROPRES

Le 19 juin 2020, la DAU a décidé de l'affectation du résultat 2019 en report à nouveau et aucune distribution de dividendes, portant ainsi le report à nouveau au 31 décembre 2020 de 414 027 €uros à 1 276 629 €uros. Le résultat de l'exercice est de 591 057 €uros.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provision pour indemnité de départ à la retraite :

Depuis 1989, la société se libère de son engagement de retraite directement auprès d'une compagnie d'assurances.

La provision pour indemnités de départ à la retraite couvre au 31/12/2020 uniquement les indemnités de départ versées aux salariés actifs lorsqu'ils partent en retraite.

ACIAL se conforme à la méthode 2 du texte 2013-02 de l'ANC (Autorité des Normes Comptables) relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

ACIAL n'est concerné par aucun engagement relatif aux autres avantages à long terme.

L'indemnité de départ à la retraite est un engagement à prestations définies. Les droits sont acquis conditionnellement pendant toute la durée d'activité des salariés. Le régime n'octroie l'avantage que si le salarié est présent dans l'entreprise à la date du départ.

L'évaluation des engagements a été faite à l'aide d'un calcul actuariel comportant des hypothèses de rotation de personnel et d'espérance de vie, prenant en compte un différentiel de 0.5 % pour les ouvriers, les ETAM et les cadres, entre l'augmentation attendue des salaires et pensions et la rentabilité des placements financiers.

Le taux d'actualisation utilisé pour actualiser la dette actuarielle est le taux de rendement des obligations des sociétés privées soit : 1 % à fin 2020.

Les taux d'augmentation de salaires retenus pour estimer le salaire final devant servir de référence au calcul des avantages sont de 0.5 % hors inflation pour les ouvriers, les ETAM et les cadres.

La méthode appliquée pour déterminer la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est la méthode des unités de crédit projetés.

Les écarts actuariels résultants d'augmentations ou de diminutions de la valeur actualisée d'une obligation au titre des prestations définies ont été comptabilisées immédiatement en résultat.

Le calcul de la provision « IDR » au 31/12/2020 prend en compte l'évolution des dispositions légales en matière de départ à la retraite.

Compte tenu des fonds dont dispose ACIAL auprès de la compagnie d'assurance AXA au titre des indemnités de départ à la retraite, estimés à 229 329 € au 30 novembre 2020, la provision pour départ à la retraite s'élève à 1 120 000 €.

Provision pour médailles du travail :

La provision pour médaille du travail prend en compte les engagements de primes liés à l'octroi de la médaille d'honneur du travail conformément aux usages appliqués dans la société. Elle est déterminée selon une méthode statistique prenant en compte l'âge, le pourcentage de départs et de décès au sein du personnel.

La provision pour médaille du travail s'élève à 15 000 € au 31 décembre 2020.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

A – Identité de la société consolidant les comptes de la société suivant la méthode de l'intégration globale

SARL OPTIMUSTOPCO
Au capital de 12 000 €
2-4 rue Eugène Ruppert
2453 LUXEMBOURG
Numéro d'enregistrement : B225 603

B – Informations complémentaires

Régime fiscal :

La société ACIAL est intégrée fiscalement dans le cadre du régime institué par l'article 223A à 223V du Code Général des Impôts.

Depuis le 01/01/2019, elle fait partie du groupe d'intégration fiscale avec OPTIMUS HOLDCO société tête de groupe (elle faisait partie du groupe d'intégration fiscale avec FINANCIERE EFEL société tête de groupe depuis 2016).

Dans le cadre de cette intégration, la société OPTIMUSHOLDCO s'est placée société tête de groupe vis-à-vis des sociétés suivantes :

OPTIMUS BIDCO, Efel Management 1, Efel Management 2, FINANCIERE EFEL, FINANCIERE STORAGE, AVERYS, Stow Duisans, ACIAL, Stow Sézanne, Stow Firminy, Toprangement.com, Stow France et STORAX France.

Les relations entre la société OPTIMUSHOLDCO et les sociétés sont régies par une convention dont le principe général est le suivant :

« Il a été retenu que la charge d'impôt du groupe serait répartie suivant le principe de la réallocation de l'économie d'impôt réalisée par le groupe aux Sociétés Filiales déficitaires. Les Sociétés Filiales devront reverser à la Société Mère une cotisation d'impôt déterminée comme en l'absence d'intégration fiscale. Les économies d'impôt réalisées par le groupe du fait de la compensation des résultats bénéficiaires et déficitaires seront reversées par la Société Mère aux Sociétés Filiales déficitaires proportionnellement aux déficits qu'elles auront générés individuellement. En contrepartie, les Sociétés Filiales qui après avoir été déficitaires pendant l'intégration redeviennent bénéficiaires ne pourront tenir compte des déficits ayant fait l'objet d'un reversement d'économie par la Société Mère pour la détermination de leur cotisation d'impôt à cette dernière. »

C- Composition du capital

Les 402 400 parts sont détenues à 100% par STOW International dont le siège social est situé à SPIERE-HELKJIN (8587 - Belgium) – Industriepark 6B

Engagements hors bilan :

- Caution bancaire :

23 529.30 €uros au 30/06/2020 auprès du LCL

Stocks :

Montants bruts :

- Matières premières : 1 672 557 €uros
- En cours de fabrication : 635 161 €uros
- Produits finis : 382 638 €uros
- Marchandises : 26 573 €uros
-

Provisions :

- Pour dépréciations : 135 562 €uros

Chiffre d'affaires :

Ventilation du chiffre d'affaires par famille de produit

FAMILLE DE PRODUITS	MONTANT
Vestiaires	11 040 323
Armoires	5 279 574
EVAT	1 616 272
Mobilier technique	1 256 324
Meuble de tri	1 666 809
Rayonnage	705 947
Négoce	186 987
Divers (Montage, Port – Manutention, Ecocontribution ..)	488 655
TOTAL	22 240 891

Détail des produits et charges exceptionnels

CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	21 600
Amortissements dérogatoires	33 077
TOTAL	54 677

PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Reprise sur pénalités marché	0
Rentrées sur créances amorties	143
Produits s/ cessions d'immobilisations	0
Autres produits exceptionnels	1 845
Amortissements dérogatoires	63 106
Réévaluation des bâtiments	89 910
TOTAL	155 004

Détail des transferts de charges :

VENTILATION TRANSFERTS DE CHARGES PAR NATURE	MONTANT
Salaires et charges sociales	57 440
Autres charges (1)	17 844
TOTAL	75 284

(1) Autres charges: refacturation interne, remboursement assurance, financement travaux économie d'énergie, arrondis de compte ...

Evénements importants intervenus en 2020

La crise COVID19 a eu un impact de 20% sur notre activité économique. A cause des conditions sanitaires, nous avons dû arrêter totalement l'activité de production et d'expédition pendant 5 semaines, du 23 mars au 26 avril. Le redémarrage de l'activité a été progressif jusque fin août avec de l'activité partielle au service commercial et une production à effectif réduit (sans intérimaire et avec environ 10 personnes déclarées vulnérables).

Les prises de commandes ont repris un rythme normal à partir de septembre et avons réalisé un très bon mois de décembre, ce qui a permis de relever notre carnet de commandes et d'assurer la production des premiers mois 2021.

Notre client UGAP a même réalisé une année 2020 meilleure que 2019 en prise de commandes.

Nous avons bénéficié des mesures gouvernementales mises en place à l'occasion de cette crise mais avons aussi engagé des coûts exceptionnels pour respecter un protocole sanitaire strict, afin de préserver la santé des salariés et éviter tout risque de cluster.

Le prix de l'acier a connu une légère décroissance sur les premiers mois de l'année puis a connu une remontée franche à partir de novembre. Le prix moyen pondéré 2020 est en baisse de 50€/tonne par rapport à celui de 2019. Les prix annoncés pour 2021, et en particulier pour le 2ème trimestre sont en hausse de 40%.

Côté investissements, nous avons limité les dépenses au minimum pour préserver la trésorerie de l'entreprise.

Du point de vue Free Cash Flow, nous avons réalisé une belle performance grâce à la baisse significative de notre stock, conjuguée avec un bon recouvrement de créances.

Événements importants intervenus post clôture

Avec la crise sanitaire, les producteurs d'acier ont arrêté plusieurs hauts-fourneaux en 2020. La reprise économique en Chine et aux USA a déséquilibré l'offre par rapport à la demande d'acier et les cours des matières premières se sont envolés début 2021. Le pic aurait dû concerner les approvisionnements du 2ème trimestre mais les prévisions actuelles (source index MEPS) restent sur un niveau très élevé pour les 3ème et 4ème trimestres.

Au-delà du prix, nous sommes confrontés à une extrême tension sur les approvisionnements.

Cette hausse importante est en train de toucher d'autres matières comme le plastique, le bois, les panneaux de particules que nous utilisons également dans certaines fabrications.

Effectifs :

L'effectif moyen employé sur l'année est de 139 personnes.

Catégorie	Nombre de salariés
Ouvriers	95
Employés	15
Techniciens/ Agents de maîtrise	14
Cadres	15
TOTAL	139

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	431 794		16 000
Terrains	185 188		
Dont composants			
Constructions sur sol propre	2 713 238		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	678 833		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	8 623 896		17 690
Installations générales, agenc., aménag.	1 131 806		30 716
Matériel de transport	25 440		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	304 376		9 944
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 662 776		58 350
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	1		
Prêts et autres immobilisations financières	7 033		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 034		
TOTAL GENERAL	14 101 604		74 350

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			447 794	
Terrains			185 188	
Constructions sur sol propre			2 713 238	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			678 833	
Installations techn., matériel et outillages ind.			8 641 587	
Installations générales, agencements divers			1 162 522	
Matériel de transport			25 440	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			314 320	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			13 721 127	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			1	
Prêts et autres immobilisations financières			7 033	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			7 034	
TOTAL GENERAL			14 175 955	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	213 815	37 826		251 641
Terrains				
Constructions sur sol propre	2 440 410	92 900		2 533 310
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	664 708	5 975		670 683
Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 326 768	296 671		7 623 439
Installations générales, agenc. et aménag. divers	689 507	45 766		735 273
Matériel de transport	25 440			25 440
Matériel de bureau et informatique, mobilier	234 222	20 694		254 916
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 381 056	462 006		11 843 062
TOTAL GENERAL	11 594 871	499 832		12 094 703

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre				89 910			-89 910
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.		33 078			63 106		-30 029
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.		33 078		89 910	63 106		-119 939
Acquis. titre							
TOTAL		33 078		89 910	63 106		-119 939

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	720 945	33 078	153 016	601 006
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	720 945	33 078	153 016	601 006
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	1 109 000	31 000	5 000	1 135 000
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	30 000			30 000
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	1 139 000	31 000	5 000	1 165 000
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	105 192	32 056	1 686	135 562
Dépréciations comptes clients	30 000	50 000	7 300	72 700
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	135 192	82 056	8 986	208 262
TOTAL GENERAL	1 995 137	146 134	167 002	1 974 268
Dotations et reprises d'exploitation		113 056	13 986	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		33 078	153 016	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	7 033	7 033	
Clients douteux ou litigieux	65 228	65 228	
Autres créances clients	4 356 314	4 356 314	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	8 501	1	8 500
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	251 736	251 736	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	11 220	11 220	
Débiteurs divers	15 922	15 922	
Charges constatées d'avance	63 167	63 167	
TOTAL GENERAL	4 779 122	4 770 622	8 500
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	2 158	2 158		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 091 379	5 091 379		
Personnel et comptes rattachés	917 765	917 765		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	447 201	447 201		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	353 680	353 680		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	167 758	167 758		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	292 530	292 530		
Autres dettes	71 300	71 300		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	67 840	67 840		
TOTAL GENERAL	7 411 611	7 411 611		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH				
40811000	COL.FOURNISSEURS FACT NON PARV	450 897,73	188 044,24	262 853,49
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH		450 897,73	188 044,24	262 853,49
AUTRES DETTES				
41980000	COL.AVOIRS A ETABLIR R.R.R.	46 903,60	128 064,16	-81 160,56
46860000	DEB. CRED. DIVERS CHARGE A PAY	3 003,93	2 812,24	191,69
46860014	DEB CRED CAP AVERYS		59,75	-59,75
TOTAL AUTRES DETTES		49 907,53	130 936,15	-81 028,62
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
42820000	CHARGES A PAYER CONGES A PAYER	355 992,00	363 460,41	-7 468,41
42860000	PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAY	275 338,44	348 083,56	-72 745,12
43820000	CHARGES SOCIALES./CONGES PAYER	131 997,53	130 845,75	1 151,78
43860000	ORGANISMES SOCIAUX C.A.P.	52 345,00	29 758,26	22 586,74
44820000	ETAT CHARGES FISCALES/CONGES A	7 582,00	5 270,18	2 311,82
44825000	ETAT CHARGES FISCALES/SALAIRES	2 887,00	1 131,90	1 755,10
44860000	ETAT AUTRE CHARGE A PAYER	64 620,83	77 904,67	-13 283,84
44861000	ETAT CAP CVAE	60 873,00		60 873,00
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		951 635,80	956 454,73	-4 818,93
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT				
51860000	INTERETS COURUS A PAYER	2 157,59	2 646,79	-489,20
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT		2 157,59	2 646,79	-489,20
TOTAL CHARGES A PAYER		1 454 598,65	1 278 081,91	176 516,74

Charges et produits constatés d'avance

Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
48600000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	63 166,69	94 372,64	-31 205,95
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		63 166,69	94 372,64	-31 205,95
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
48700000	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	-67 840,00	-216 720,00	148 880,00
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-67 840,00	-216 720,00	148 880,00

Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
41810000	COL.CLIENTS FACTURES A ETABLIR	1 755,00	29 951,44	-28 196,44
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		1 755,00	29 951,44	-28 196,44
AUTRES CREANCES				
40980000	COL.FOURNISSEURS AVOIRS NON PA	4 481,04	25 962,56	-21 481,52
46870000	DEB. CRED. DIVERS PRODUIT A RE	11 441,30	32 763,33	-21 322,03
TOTAL AUTRES CREANCES		15 922,34	58 725,89	-42 803,55
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		17 677,34	88 677,33	-70 999,99

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	402 400			3
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE					
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs					
Exercice en cours					
TOTAL					
VALEUR NETTE					
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs					
Exercice en cours					
TOTAL					
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus					
A plus d'un an et moins de 5 ans					
A plus de cinq ans					
TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE					
Montant pris en charge ds exerc.					

Engagements financiers donnés et reçus

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Caution LCL	23 529					23 529
TOTAL	23 529					23 529

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						

